

(A)

(N° 98.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 6 JUILLET 1860.

---

### **Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Minis- tère de l'Intérieur un crédit de 94,000 francs.**

*(Voir les Nos 179 et 181 de la Chambre des Représentants.)*

---

Présents : MM. D'OMALIUS D'HALLOY, Président; BAFON BETHUNE, DE PITTEURS-  
HIÉGAERTS, le chevalier DU TRIEU DE TERDONCK, BAFON DE SELYS-LONGCHAMPS,  
BAFON SEUTIN, FORTAMPS, HANSSENS, LAOUREUX, BOYAVAL, CORBISIER, et  
DE BLOCK, Rapporteur.

MESSIEURS,

Si le Sénat adopte la proposition du Ministère relative à la translation de l'Institut agricole à Gembloux, il devient urgent de voter un crédit de fr. 94,000 pour permettre au Gouvernement d'opérer ce transfert.

La majorité des Commissions, ayant accueilli d'une manière favorable le plan d'organisation de l'honorable Ministre de l'Intérieur, a l'honneur de vous proposer de voter ce nouveau crédit.

*Le Président,*  
D'OMALIUS D'HALLOY.

*Le Rapporteur,*  
DE BLOCK.